

# Risque Routier Professionnel

📍 **COMPRENDRE**

📍 **ÉVALUER**

📍 **AGIR**

## ACTEURS ET RESSOURCES DISPONIBLES sur le département de la Lozère

Principaux acteurs et ressources à mobiliser  
pour mener des actions de prévention  
du risque routier professionnel

- Le risque routier professionnel, faire le point
- Les intervenants en prévention du risque routier professionnel
- Aller plus loin



**PRÉFET  
DE LA LOZÈRE**

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*

**SÉCURITÉ  
ROUTIÈRE VIVRE,  
ENSEMBLE**

## Le risque routier professionnel, faire le point



Le risque routier est la première cause d'accidents mortels du travail en France, il s'agit des déplacements professionnels (mission) et des trajets (domicile - travail et inversement).

Conduire, notamment dans notre Département, est inhérent au travail, et le risque routier doit être évalué et intégré dans le Document Unique d'Évaluation des Risques.

La prévention du risque routier professionnel porte sur 4 domaines d'actions :

- l'organisation des déplacements,
- l'entretien des véhicules,
- les compétences à la conduite,
- les communications au volant.

## Fondamentaux partagés

Les actions collectives et interprofessionnelles auront la priorité sur les actions spécifiques.

Les entreprises et employeurs (salariés, représentants du personnel, CSE), les partenaires sociaux, les organisations professionnelles peuvent solliciter plusieurs acteurs pour un conseil et un accompagnement dans la mise en œuvre des mesures de prévention du risque routier professionnel.

Pour toute action programmée ou à construire, tout acteur contacté communiquera et pourra le cas échéant associer les autres partenaires pour obtenir de meilleurs résultats, et ainsi possiblement de coordonner des actions d'envergure avec d'autres employeurs soumis aux mêmes risques.

La préfecture de la Lozère, par le biais de l'unité de sécurité routière reste votre interlocuteur privilégié, pour permettre :

- de vous répondre, ou de vous orienter, pour les questions ayant trait à la sécurité routière, vers les partenaires adéquats,
- de répondre à vos attentes en matière de sensibilisation,
- d'identifier les actions menées sur le territoire en faveur de la diminution de l'accidentalité,
- de coordonner, de partager vos actions avec celles déjà existantes sur le terrain,
- de subventionner des actions ayant pour objectif la diminution de l'accidentalité sur le territoire.

Vous pouvez avoir accès à un réseau social partagé (RESANA) permettant à tous les employeurs de connaître les actions menées chez les autres en faveur de la diminution du risque routier professionnel.

Il vous suffit de demander un accès à l'adresse suivante :  
[pref-coordination-securite-routiere@lozere.gouv.fr](mailto:pref-coordination-securite-routiere@lozere.gouv.fr)

## Les acteurs de prévention du risque routier professionnel

Dans un souci d'efficacité et d'optimisation des ressources, les acteurs institutionnels engagés et mobilisés participent prioritairement aux actions collectives et partenariales.

En Lozère, différents acteurs peuvent intervenir auprès des employeurs, privés ou publics, pour les aider à réaliser des actions et répondre à leurs attentes, sur les thèmes suivants :

## 1 - Informer et conseiller les entreprises :

Pour répondre aux questions relatives à la prévention du risque routier, les organismes suivants peuvent vous donner des informations, des conseils :

**Direction Départementale de l'Emploi du Travail  
et des Solidarités de la Lozère  
(DDETSPP)**

**Direction Régionale de l'économie,  
de l'emploi, du travail et des solidarités  
(DREETS)**



### DDETSPP

Pôle travail, entreprises, compétences  
Contrôle des entreprises

Cité administrative  
9, rue des Carmes  
48000 Mende

Tél. : 04 30 11 10 00  
[ddetspp@lozere.gouv.fr](mailto:ddetspp@lozere.gouv.fr)



### DREETS Occitanie

Pôle Politique du travail  
Service sécurité santé au travail  
5, esplanade Compans Cafferelli – BP 98016  
31080 TOULOUSE Cedex 6  
06 62 89 81 00  
site : [www.occitanie.dreets.gouv.fr](http://www.occitanie.dreets.gouv.fr)  
Votre interlocuteur : Christian MAMPOUYA  
[christian.mampouya@dreets.gouv.fr](mailto:christian.mampouya@dreets.gouv.fr)

Au sein du pôle Politique du travail, la promotion des actions collectives de prévention du risque routier professionnel est portée par le référent régional risque routier professionnel.

Le Plan Régional Santé au Travail (PRST4), à travers le groupe de travail risque routier professionnel, participe et contribue à la déclinaison des actions collectives et partenariales de proximité dans les territoires.

## Organisme Professionnel de Prévention

### OPPBTP

#### Agence Occitanie

Immeuble Fahrenheit – 120 avenue Nina Simone

34 000 MONTPELLIER

site : [www.preventionbtp.fr](http://www.preventionbtp.fr)

Votre interlocuteur : Olivier SEGONNE

[olivier.segonne@oppbtp.fr](mailto:olivier.segonne@oppbtp.fr)

L'organisme professionnel de prévention du bâtiment et des travaux publics a pour mission, notamment, de contribuer à la promotion de la prévention des accidents du travail et des maladies professionnelles ou à caractère professionnel ainsi qu'à l'amélioration des conditions de travail dans les entreprises adhérentes...

### Carsat (Languedoc-Roussillon et Midi-Pyrénées)

Les Carsat peuvent conseiller et aider à la réalisation des actions collectives de prévention du risque routier professionnel. Le pilotage du Groupe Risque Routier professionnel du PRST 3 est assuré par les deux Carsat.

Contact : Sébastien LE-METAYER

[sebastien.le-metayer@carsat-lr.fr](mailto:sebastien.le-metayer@carsat-lr.fr)

### La Mutualité Sociale Agricole

La MSA conseille et accompagne les entreprises du secteur agricole dans la mise en œuvre des actions de prévention des risques, notamment, du risque routier professionnel.

Contact : Secrétariat Santé Sécurité au Travail : 04 66 49 79 33

Sophie MERCEY - [mercey.sophie@languedoc.msa.fr](mailto:mercey.sophie@languedoc.msa.fr)

Conseillère en Prévention des Risques Professionnels

Service Santé Sécurité au Travail

Tél. : 04 66 49 79 31 ou 07 84 45 08 98

## Les services interprofessionnels de santé au Travail (SIST) de la Lozère

### CMIST

9, rue Wunsiedel-Le Val Lib - BP 18

48000 Mende

Tél. : 04 66 49 11 44

35 rue Marcel Pagnol - BP 109

30102 Alès Cédex

Tél. : 04 66 30 25 79

[accueil@cmist.fr](mailto:accueil@cmist.fr)

[www.cmist.fr](http://www.cmist.fr)

### ENSANTE

Avenue Théophile Roussel

48100 Marvejols Tél. : 04 66 32 33 78

[accueil.marvejols@ensante.fr](mailto:accueil.marvejols@ensante.fr)

<https://ensante.fr>

Les services de santé au travail conseillent et accompagnent les entreprises adhérentes dans la mise en œuvre des actions de prévention. Ils disposent des compétences pluridisciplinaires mobilisables pour des actions collectives d'information et de sensibilisation relatives à la prévention des risques professionnels, notamment, du risque routier professionnel.

Les entreprises peuvent solliciter un accompagnement en contactant les deux services de santé au travail de la Lozère selon leur localisation.

## Direction régionale de l'Environnement, de l'Aménagement et du Logement (DREAL)

Dreal Occitanie  
Direction des transports  
520 All. Henri II de Montmorency,  
34000 Montpellier

Observatoire Régional de Sécurité Routière  
[orsr.dreal-occitanie@developpement-durable.gouv.fr](mailto:orsr.dreal-occitanie@developpement-durable.gouv.fr)

### Pôle Sécurité Routière Régional

Philippe LEGRAS : responsable du pôle SR  
Tél : 05 61 58 53 08  
[philippe.legras@developpement-durable.gouv.fr](mailto:philippe.legras@developpement-durable.gouv.fr)

Sélim ABDI : adjoint au responsable du pôle et responsable de l'ORSR  
Tél : 05 61 58 64 26  
[selim.abdi@developpement-durable.gouv.fr](mailto:selim.abdi@developpement-durable.gouv.fr)

En matière de sécurité routière, la DREAL assure différentes missions :

- observation, analyse et diffusion de la connaissance des accidents, à l'échelle régionale,
- animation et appui des services départementaux chargés de la sécurité routière,
- organisation de forums ou d'actions coordonnées, à l'échelon régional,
- formation des acteurs locaux sécurité routière, à la demande des services départementaux.

## Animation régionale de la filière sécurité routière

Le rôle d'animation régionale assuré par la DREAL Occitanie consiste à piloter les réunions métiers auxquelles participent les DDT(M) : club des observatoires départementaux de SR, club des chefs de service SR, club des référents réglementaires SR, club des coordinateurs SR, club des délégués ER, club des chargés de mission 2 roues motorisés.

La DREAL assure également l'animation du pôle d'appui sécurité routière (PASR), via des réunions régulières tout au long de l'année des 5 chargés de mission sécurité routière (issus de la société civile, à titre bénévole), qui viennent en appui aux coordinateurs SR des 13 départements de l'Occitanie, afin de les aider à bâtir leur Document Général d'Orientation et/ou PDASR, et à mener des actions ponctuelles comme la réalisation d'un forum régional de SR annuel, la formation des élus à la SR, la formation des Intervenants Départementaux en matière de Sécurité Routière.

## Observatoire régional de sécurité routière

L'observatoire régional de sécurité routière assure la publication mensuelle d'un baromètre de l'accidentalité régionale, la publication de plaquettes thématiques sur les 2 roues motorisés, les vélos, les cyclos, les Poids-Lourds, les seniors, les 18-24 ans, l'alcool, etc., la publication d'un bilan annuel de l'accidentalité régionale.

## Préfecture

### Unité de sécurité Routière

Observatoire Départemental de Sécurité Routière

Préfecture de la Lozère

rue du faubourg Montbel

48000 Mende

04 66 49 67 06

[pref-odsr@lozere.gouv.fr](mailto:pref-odsr@lozere.gouv.fr)

L'observatoire départemental de sécurité routière (ODSR) suit les statistiques concernant les accidents de la route (accidents mortels, accidents avec hospitalisation, ou accidents avec victimes non hospitalisées).

Il est en mesure de réaliser des études sur les différents facteurs d'accidentologie du département.

## Centre de gestion Lozère (CDG48)

Exclusivement à destination des communes et EPCI

Centre de gestion de la Fonction Publique Territoriale de la Lozère

Pôle Prévention Santé Social

Prévention

04 66 65 30 03

mail : [v.lemaire@cdg48.fr](mailto:v.lemaire@cdg48.fr)

<https://www.cdg48.fr/>

## 2 - Sensibiliser les employeurs et les salariés sur le risque routier professionnel : ateliers et mises en situation

Des actions collectives partenariales dans l'entreprise ou inter-entreprises peuvent être réalisées. Il est également possible de prévoir des ateliers pratiques de prévention pour sensibiliser les travailleurs.

### Association Prévention Routière

Direction régionale de la Prévention Routière

76, allées Jean Jaurès - B.A.L. n°10

31 000 TOULOUSE

Tél. : 05 31 61 55 32

[occitanie@preventionroutiere.com](mailto:occitanie@preventionroutiere.com)

<https://www.preventionroutiere.asso.fr/region/occitanie/>

### Gendarmerie Nationale - Escadron Départemental de Sécurité Routière (EDSR)

Gendarmerie Nationale

Escadron Départemental de Sécurité Routière

Caserne Pradeilles

57, av. du 11 novembre 48 000 Mende

Tél. : 04 66 49 54 52

[edsr48@gendarmerie.interieur.gouv.fr](mailto:edsr48@gendarmerie.interieur.gouv.fr)

### Ateliers/actions

- . Actions de sécurité routière à l'attention des jeunes, des seniors, des conducteurs de 2 roues motorisés (actions itinérantes préventives, circulation en moyenne montagne)
- . Actions de contrôle relatives aux déplacements professionnels

## Direction départementale de la Sécurité Publique (DDSP)

Direction départementale de la Sécurité Publique

3, rue des Ecoles

48000 Mende

Tél : 04 66 65 63 63

### Ateliers/actions

- Actions de sécurité routière à l'attention des jeunes (initiation à la conduite automobile, sensibilisation à la sécurité routière pendant les transports et aux abords des écoles), des seniors (informations et rappels du code de la route), des conducteurs de 2 roues motorisés (actions itinérantes préventives, circulation en moyenne montagne)

## AUPRÈS DE VOS ASSURANCES PROFESSIONNELLES

Vos assureurs peuvent aussi vous accompagner dans la prévention des risques, renseignez-vous auprès d'eux.

Dont :

### MAIF

Association Prévention MAIF

76, Le Vivaldi - rue du pré vival

48000 Mende

### Ateliers/actions

- Action jeune conducteur, atelier constat ...

## Garantie Mutuelle des fonctionnaires (GMF)

### GMF GARD / LOZÈRE

78 Avenue Jean Jaurès  
30 900 NIMES

Contact : Jean Antoine CODINA

[jean-antoine.codina@gmf.fr](mailto:jean-antoine.codina@gmf.fr)

Chargé de Développement Commercial zone Gard-Lozère-Aveyron et animateur prévention sécurité routière

Tél. : 06 15 71 73 26

### Ateliers/actions

#### Ateliers de 2 heures :

- . constat amiable/dangers de la route,
- . constat amiable/fatigue,
- . constat amiable/produits addictifs,
- . constat amiable/téléphone portable.

#### Événements sur la journée

#### Matériels

- . Simulateur de conduite,
- . Parcours alcool,
- . Parcours fatigue,
- . Réactionmètre sur ordinateur portable,
- . Ethylotests,
- . Affiches, Dépliants, Flyers.

## 3 - Prendre en compte l'hygiène de vie et la santé des salariés :

### Addiction France

**Association Addictions France**  
8, impasse du Faubourg La Vabre  
48000 MENDE  
Directeur : Franck LAPLENIE  
[occitanie48@addictions-france.org](mailto:occitanie48@addictions-france.org)  
Tél. : 04 66 65 20 50

### Ateliers/actions

- Accompagnement, à la demande des entreprises, notamment, sur le risque routier professionnel (Évaluation et diagnostic, outils d'information et actions de sensibilisation des salariés) pour tous les types d'addictions (alcool, médicaments, cannabis...)
- Accompagnement de toute personne, et son entourage, à une démarche de soins et/ou de conseils, de façon confidentielle et gratuite (médecin psychologues, infirmiers, travailleurs sociaux).
- Actions collectives en entreprises construites à la demande.
- Matériels de prévention : Lunettes «alcool», Valise alcool, Éthylotests, Flyers.
- Organisme en formation de prévention des risques professionnels.
- Offre de formation spécifique «Prévention des conduites addictives en milieu professionnel» qui vise au développement de compétences professionnelles de l'ensemble des parties prenantes d'une organisation professionnelle (équipes de direction, d'encadrement, représentants du personnel et professionnels de terrain, volontaires-relais de prévention). Certifié Qualiopi.

## 4 - Former aux gestes de premiers secours secouristes et sauveteurs du travail :

### Association Croix Rouge Française

Délégation Territoriale de Lozère

13 Boulevard Henri Bourrillon

48000 MENDE

04 66 32 51 06

[dt48@croix-rouge.fr](mailto:dt48@croix-rouge.fr)

**Mélanie Debec**

Directrice Territoriale de l'Urgence et du Secourisme

[melanie.debec@croix-rouge.fr](mailto:melanie.debec@croix-rouge.fr)

Tél. : 06 63 89 93 63

**Florian Casanova**

Vice-Président de la Délégation Territoriale de Lozère

[florian.casanova@croix-rouge.fr](mailto:florian.casanova@croix-rouge.fr)

Tél. : 04 66 32 51 06 / 06 38 48 98 80

### Ateliers/actions

- . Action "gestes de 1<sup>er</sup> secours aux victimes d'accidents de la route".

### Matériels

- . Mannequins, Plaies fictives, Garrots, Défibrillateur de démonstration,
- . Borne d'appel d'urgence sur autoroute, flyers.

### Union Départementale des Sapeurs Pompiers

UDSP48

40 allée Raymond Fages

48000 MENDE

04 66 65 68 18

[udsp48@sdis48.fr](mailto:udsp48@sdis48.fr)

Pour les inscriptions aux formations de premiers secours : [www.udsp48.fr](http://www.udsp48.fr)

## 5 - Agir sur la mobilité des salariés :

### Agence Lozérienne de Mobilité (ALM)

Agence lozérienne de la mobilité (ALM)

2 boulevard Britexte

48000 Mende

07 66 03 55 97

[contact@mobilite-lozere.fr](mailto:contact@mobilite-lozere.fr)

### Ateliers/actions

- Actions de sensibilisation des entreprises, notamment des employeurs et de leurs salariés, sur les déplacements domicile/travail et professionnels et sur les risques routiers : interventions à la carte, interventions en matinée dans le cadre de petits déjeuners «mobilité», forum des mobilités des entreprises.
- Plan de déplacement entreprise : accompagnement des employeurs publics ou privés, dans la réalisation complète de la démarche (animation, enquête, état des lieux, analyse et réalisation d'un plan d'action) ou dans le cadre d'une démarche concertée entre plusieurs entreprises (enquête, questionnaire, étude, proposition d'actions) ou accompagnement dans la réalisation d'actions ciblées par l'employeur.
- Eco conduite : stage d'une demi-journée (3h) pour 3 stagiaires avec une partie théorique en salle, une partie pratique (conduite habituelle) sur parcours, une partie pratique (conduite économique) sur le même parcours.
- Sensibilisation de l'impact des transports sur la santé-environnement.
- Sécurité routière à vélo : conduite, risques, réglementation, signalisation...

### Matériels

- Outil de formation à l'écoconduite,
- Bilan carbone ludique,
- Outils d'animation sur le vélo,
- Exposition d'affiches à l'attention des professionnels.

## Pour toutes autres questions

### Réseau RESANA

Vous pouvez, sur simple demande de votre part, adhérer au réseau Club Sécurité Routière 48 (employeurs engagés).

La demande est à formuler à l'adresse suivante :  
[pref-coordination-securite-routiere@lozere.gouv.fr](mailto:pref-coordination-securite-routiere@lozere.gouv.fr)

Pour votre inscription, nous avons besoin du nom de l'entreprise, de son secteur d'activité, des coordonnées de l'entreprise (téléphone et mail), du nom de la «personne ressource».

Cette plateforme est un réseau social d'entreprise qui permet d'échanger sur les bonnes pratiques en matière de sécurité routière (actions, informations, mise en œuvre, pratique...).

Elle est régulièrement complétée d'informations de sécurité routière de nature à développer la connaissance des employeurs qui peuvent être utilisés dans le cadre d'action à destination des personnels.

### Contactez l'Unité Sécurité Routière de la Lozère

La mise en œuvre de la politique locale de sécurité routière est placée sous la responsabilité du préfet de département.

Le «chef de projet sécurité routière» est le directeur (la directrice) des services du cabinet.

Votre interlocuteur privilégié est l'Unité de Sécurité Routière de la Lozère. C'est le service qui pourra répondre à vos questions et vous accompagner sur les problématiques de sécurité routière qui s'imposent à vous.

## Unité de Sécurité Routière

Préfecture de la Lozère  
rue du Faubourg Montbel  
48000 Mende

Tél. : 04 66 49 67 06

Tél. : 04 66 49 67 07

Tél. : 04 66 49 67 09

[pref-coordination-securite-routiere@lozere.gouv.fr](mailto:pref-coordination-securite-routiere@lozere.gouv.fr)

L'Unité Sécurité Routière peut vous conseiller, vous informer sur les ressources mobilisables, vous aider à monter des actions de prévention ou de sensibilisation, et vous accompagner dans vos démarches collectives de prévention du risque routier, mono, ou multi employeur pour :

- organiser un atelier de prévention,
- diffuser des supports de communication : affiches et dépliants sur les thèmes alcool, vitesse, ceinture, risques professionnels, chantiers, trajets quotidiens, partage de la route, limitations de vitesse, deux roues motorisées, siège-auto ...

Au titre du PDASR (Plan Départemental Actions Sécurité Routière) et en collaboration avec ses partenaires, des ateliers d'information et de sensibilisation peuvent être mis en œuvre pour informer et sensibiliser les salariés et les employeurs.

### Matériels :

- |  |   |  |   |  |
|--|---|--|---|--|
| <ul style="list-style-type: none"><li>• Voiture Tonneau</li><li>• Freinographe</li><li>• Éthylotests</li><li>• Éthylotest électronique</li><li>• Mallette "alcool"</li></ul> |  | <ul style="list-style-type: none"><li>• Lunettes "alcool"</li><li>• Affiches</li><li>• Dépliants</li><li>• Flyers</li><li>• Barnum</li></ul> |  | <ul style="list-style-type: none"><li>• Banderoles</li><li>• Oriflamme</li><li>• Roll'ups</li><li>• Goodies...</li></ul> |
|--|---|--|---|--|

## Pour Aller plus loin



- **Préfecture de la Lozère** - [www.lozere.gouv.fr](http://www.lozere.gouv.fr)  
Rubrique «Politiques-publiques/Transports-Deplacements-Securite-routiere/Securite-routiere»
- **Sécurité Routière** - [www.securite-routiere.gouv.fr](http://www.securite-routiere.gouv.fr)
- **Plan Régional Santé au Travail Occitanie** - [www.prst-occitanie.fr](http://www.prst-occitanie.fr)
- **Services interprofessionnels de santé au travail**  
**CMIST** - [www.cmist.fr](http://www.cmist.fr)    **ENSANTE** - <https://ensante.fr>
- **Carsat Languedoc-Roussillon** - [www.carsat-lr.fr](http://www.carsat-lr.fr)  
Rubrique «Entreprises / sécurité et prévention des risques»
- **OPPBT** - [www.preventionbtp.fr](http://www.preventionbtp.fr)
- **Institut National de Recherche et de Sécurité**  
**INRS** - [www.inrs.fr](http://www.inrs.fr)
- **Centre d'Études sur les Réseaux, les Transports, l'Urbanisme et les constructions publiques**  
**CERTU** - [www.certu-catalogue.fr](http://www.certu-catalogue.fr)  
Téléchargement gratuit de documents techniques (notamment fiches «Savoirs de bases» et fiches «petits aménagements de sécurité»)
- **Association prévention routière** - <https://www.preventionroutiere.asso.fr/>

## Notes :

A series of horizontal dotted lines for taking notes.



# Risque Routier Professionnel

📍 **COMPRENDRE**

📍 **ÉVALUER**

📍 **AGIR**

## 4 domaines pour prévenir le risque routier professionnel



Développer  
les compétences  
à la conduite



Organiser les  
déplacements



Entretien  
des véhicules



Supprimer / limiter  
les communications  
au volant  
et l'utilisation  
d'objets connectés

Prévenir le **risque routier professionnel**

contribue à améliorer les **conditions de travail**

et la **performance des entreprises**



**PRÉFET  
DE LA LOZÈRE**

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*

**SÉCURITÉ  
ROUTIÈRE VIVRE,  
ENSEMBLE**